

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement du soutien opérationnel
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 76658 du 6 décembre 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
des organismes centraux – branche « administrative et technique »**

NOR : INTJ2130836S

Le commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 75071 du 1^{er} décembre 2021 (NOR : INTJ2130659S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} janvier 2022 :

Brisset	Matthieu	NIGEND : 167 513
----------------	----------	------------------

Article 2

Les adjudants dont les noms suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} janvier 2022 :

Barré	Pierre	NIGEND : 150 370
Réveillac	Patrice	NIGEND : 194 714

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} janvier 2022 :

Riguet	Fabien	NIGEND : 173 805
Corenthin	Georges	NIGEND : 206 281
Boyer	Julien	NIGEND : 237 800

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} janvier 2022 :

Bonneau	Clément	NIGEND : 309 215
Denizet	Eric	NIGEND : 211 136

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 décembre 2021.

Par ordre :
Le colonel,
commandant en second du soutien opérationnel
de la gendarmerie nationale
C. Dudognon